

Velib en Ile de France : Pour l'emploi et le statut social des 315 salariés

12 avril 2017



APPEL

RASSEMBLEMENT LE 12 AVRIL 2017 à 9H00

**Pour l'emploi et le statut social
des 315 salariés Vélib'**

Esplanade de l'Hôtel de Ville
Mairie de Paris

Le Syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole, composé des élus de plusieurs communes de la région parisienne, se réunit le 12 avril à l'Hôtel de Ville de Paris pour décider de l'attribution du contrat « Vélib'2 ».

Les Organisations syndicales CGT et SUD appellent à un rassemblement pour que les élus reportent leur décision et organisent une négociation plurilatérale sur l'emploi et le statut social des 315 salariés Vélib'.

« Pour que la délégation de service public du Vélib' ne se traduise pas par une surenchère vers le moins-disant social, les salariés concernés exigent des garanties sociales et d'emplois au minimum équivalentes aux garanties accordées aux salariés d'Autolib'. »

Le 10 avril 2017

Le Syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole, composé des élus de plusieurs communes de la région parisienne, se réunit le 12 avril à l'Hôtel de Ville de Paris pour décider de l'attribution du contrat « Vélib'2 ».

Les Organisations syndicales CGT et SUD appellent à un rassemblement pour que les élus reportent leur décision et organisent une négociation plurilatérale sur l'emploi et le statut social des 315 salariés Vélib'.

« Pour que la délégation de service public du Vélib' ne se traduise pas par une surenchère vers le moins-disant social, les salariés concernés exigent des garanties sociales et d'emplois au minimum équivalentes aux garanties accordées aux salariés d'Autolib'. »

RASSEMBLEMENT LE 12 AVRIL 2017 à 9H00

Pour l'emploi et le statut social des 315 salariés Vélib'

Esplanade de l'Hôtel de Ville Mairie de Paris



APPEL

RASSEMBLEMENT LE 12 AVRIL 2017 à 9H00

Pour l'emploi et le statut social des 315 salariés Vélib'

Esplanade de l'Hôtel de Ville
Mairie de Paris

Le Syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole, composé des élus de plusieurs communes de la région parisienne, se réunit le 12 avril à l'Hôtel de Ville de Paris pour décider de l'attribution du contrat « Vélib'2 ».

Les Organisations syndicales CGT et SUD appellent à un rassemblement pour que les élus reportent leur décision et organisent une négociation plurilatérale sur l'emploi et le statut social des 315 salariés Vélib'.

« Pour que la délégation de service public du Vélib' ne se traduise pas par une surenchère vers le moins-disant social, les salariés concernés exigent des garanties sociales et d'emplois au minimum équivalentes aux garanties accordées aux salariés d'Autolib'. »

Le 10 avril 2017

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales > Mobilisations locales et sectorielles >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Velib-en-Ile-de-France-Pour-l-emploi-et-le-statut-social-des-315-salaries>